

**CRE CENTRE VAL DE LOIRE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CRE
DU 5 DECEMBRE 2024**

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le Jeudi 5 Décembre 2024 à 14h30.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Etaient présents : annexe feuille d'émargement

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE pouvaient voter par correspondance selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2024,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2024,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2025,
- Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	290	2873
Nombre de votants	76	1088

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2024

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	1043	98.77%
Non	13	1.23%
Vote blanc	32	-

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	1031	97.45%
Non	27	2.55%
Vote blanc	30	-

Vote n°3 – J'aprouve le budget prévisionnel 2025

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	1026	96.98%
Non	32	3.02%
Vote blanc	30	-

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 17 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Madame Nathalie CARRIERE
Présidente du Comité Régional
d'Equitation Centre-Val de Loire

Madame Stéphanie LAROYE
Secrétaire Comité Régional d'Equitation
Centre-Val de Loire